

PROGRESSER EN TANT QU'ARBITRE

FORMATION DES OFFICIELS

Pour progresser en tant qu'arbitre départemental, il faut officier le plus fréquemment possible, pour gagner progressivement en expérience et en assurance et profiter des actions de formation continue mises en place par la Commission Départementale des Officielles (CDO).

→ Formation continue

Quand un arbitre est validé Arbitre Départemental, la CDO peut lui proposer différentes formations ainsi qu'un accompagnement tout au long de la saison :

- une **matinée de recyclage annuel** en début de saison,
- différentes **formations** sous forme de réunions, soirées, mini-stages, ...,
- des **observations** lors de ses matchs pour le conseiller et l'accompagner dans son évolution.

→ Détection des potentiels

Les observations régulières, réalisées sur les arbitres départementaux, vont permettre au **responsable des observateurs**, de détecter les arbitres possédant un vrai potentiel d'évolution. Ces derniers seront alors pris en charge par le **responsable du suivi des potentiels**, qui leur proposera un **accompagnement personnalisé** et une **formation renforcée** (QCM sur le règlement, séances dirigées d'arbitrage sur des équipes de haut niveau) afin de les préparer petit à petit à pouvoir officier au niveau régional.

→ Arbitre Régional

Sur proposition de la CDO, un arbitre peut devenir stagiaire région. Sa formation s'effectue par la suite au sein de la Ligue Ile de France via la **Commission Régionale des Officiels (CRO)**. Il arbitre les rencontres du championnat jeunes région R2 et R1 (et parfois du CDF jeunes U15 et U18 féminin et masculin), ainsi que les championnats seniors de la Ligue Ile de France.

→ Arbitre National

La formation s'effectue au sein de la Ligue Ile de France. Il arbitre les rencontres de NF3, NF2, NM3, CDF U15 et U18 féminin et masculin.